



I N F O R M A T I O N A L A P R E S S E

Le CCAS aide à la mobilité de ses usagers

Le CCAS répond aux besoins de mobilité des Niortais âgés ou en situation de handicap en proposant à partir du 1^{er} avril 2015 un nouveau service d'aide aux déplacements assuré par ses agents.

Un sondage effectué auprès de ses bénéficiaires a fait apparaître des besoins pour des déplacements pour les courses, les visites au cimetière, chez les professionnels de santé et auprès des instances administratives...

Proposé en après-midi, ce service est ouvert à tous les Niortais et sera tarifé selon les modalités de l'organisme financeur (Caisse de retraite, Conseil général,...).

Le CCAS renforce ainsi le lien social et lutte contre l'isolement de cette tranche d'âge en imaginant des personnes se regrouper pour effectuer les mêmes déplacements.

Pour l'heure, le service fonctionne du lundi au vendredi.

Contact : CCAS, service de maintien à domicile, au 05 49 78 72 68